

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06248
Numéro SIREN : 345 039 416
Nom ou dénomination : ORANGE BUSINESS SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 7412

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/7412

Déposant :

Nom/dénomination : ORANGE BUSINESS SERVICES

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 345 039 416

N° gestion : 2014 B 06248





Orange Business Services

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres





Orange Business Services

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Orange Business Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orange Business Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 « Comparabilité des comptes » de l'annexe des comptes annuels qui expose les faits responsables de la non-comparabilité des exercices.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble et le caractère raisonnable des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 2 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Yvon Salaün

Orange Business Services
Exercice clos le 31 décembre 2019

4

ORANGE BUSINESS SERVICES SA
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

2019



[Signature]

BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

Rubrique (en K€)	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	51 162	45 164	5 998	
Concessions, brevets et droits similaires	52 426	44 539	7 887	855
Fonds commercial	240 858	734	204 620	27
Autres immobilisations incorporelles	19 529	42 223	11 641	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	19 176	13 003	6 173	
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	104 866	84 095	20 770	96
Immobilisations en cours	989		989	35
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	985 765	1 036	984 729	569 785
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 458	36	2 591	19 250
ACTIF IMMOBILISE	1 476 229	230 831	1 245 399	590 048
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	408		408	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 359	4 533	12 826	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	326 875	1 764	325 111	3 166
Autres créances	63 302	569	62 733	2 237
Avances, acomptes versés sur commandes	1 354		1 353	4
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	5 663		5 663	10
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 331		23 331	156
ACTIF CIRCULANT	438 291	6 866	431 425	5 573
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	86		86	
TOTAL GENERAL	1 914 606	237 697	1 676 908	595 621

B. Bilan passif

Rubriques (en K€)	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 063 593	482 929
Primes d'émission, de fusion, d'apport	93 346	69 705
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	566	566
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	7 910	17 318
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 859	-9 409
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	194	194
CAPITAUX PROPRES	1 151 749	561 303
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	16 021	2 372
Provisions pour charges	22 735	1 895
PROVISIONS	38 756	4 267
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	80 041	-2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 964	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 831	8 999
Dettes fiscales et sociales	120 596	3 517
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	905	75
Autres dettes	31 532	17 462
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	48 307	
DETTES	486 176	30 051
Ecart de conversion passif	227	
TOTAL GENERAL	1 676 908	595 621

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques (en K€)	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	157 726	1 401	159 131	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	578 533	10 777	589 359	16 477
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	736 312	12 178	748 490	16 477
Production stockée			-80	
Production immobilisée			13 778	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			11 446	109
Autres produits			3 204	
PRODUITS D'EXPLOITATION			776 838	16 586
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			122 836	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			138	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			58	
Autres achats et charges externes			323 836	13 839
Impôts, taxes et versements assimilés			14 098	321
Salaires et traitements			205 562	6 385
Charges sociales			104 194	3 296
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 347	470
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 568	
Dotations aux provisions			13 834	670
Autres charges			4 032	-7
CHARGES D'EXPLOITATION			813 503	24 974
RESULTAT D'EXPLOITATION			-36 665	-8 387
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			193	182
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			32 640	27
Produits financiers de participations			30 740	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			78	27
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 606	
Différences positives de change			216	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 299	848
Dotations financières aux amortissements et provisions			291	17
Intérêts et charges assimilées			1 651	831
Différences négatives de change			357	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			30 341	-821
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-6 131	-9 026
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 235	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			45	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			57	
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 133	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			12 103	388
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			9 785	-3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 423	4
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			895	388
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-9 869	-389
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			13	
Impôts sur les bénéfices			-2 153	-6
TOTAL DES PRODUITS			811 906	16 795
TOTAL DES CHARGES			825 766	26 204
BENEFICE OU PERTE			-13 859	-9 409

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..6	
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE..... 6	
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 6	
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 8	
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES9	
3.1. IMMOBILISATIONS..... 9	
3.1.1. Immobilisations incorporelles ..9	
3.1.2. Immobilisations corporelles ... 10	
3.1.3. Immobilisations financières ... 10	
3.2. EVALUATION DES STOCKS 11	
3.3. CREANCES ET DETTES..... 11	
3.4. OPERATIONS EN DEVISE 11	
3.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 11	
3.6. DISPONIBILITES ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS..... 11	
3.7. PROVISIONS REGLEMENTEES 11	
3.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 12	
3.9. RECONNAISSANCE DU REVENU 12	
3.9.1. Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation.... 12	
3.9.2. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait..... 12	
3.9.3. Les contrats de maintenance 12	
3.9.4. Les activités de négoce 12	
3.9.5. Les activités intégrées 13	
3.9.6. Comptabilisation et présentation au bilan 13	
3.10. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX 13	
3.10.1. Changement de méthode d'évaluation..... 13	
3.10.2. Changements de méthode de présentation..... 13	
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 14	
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES 14	
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice..... 14	
4.1.2. Tableau des amortissements 15	
4.2. ACQUISITIONS ET CESSIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES 16	
4.3. PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS..... 15	
4.4. PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES 16	
4.5. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS..... 17	
4.5.1. Etat des stocks 17	
4.5.2. Provisions pour dépréciation des stocks 17	
4.6. COMPTES DE CREANCES ET DETTES17	
4.6.1. Etat des échéances des créances 17	
4.6.2. Provisions pour dépréciation des créances 18	
4.6.3. Etats des échéances des dettes 18	
4.6.4. Créances et dettes sur les entreprises liées..... 18	
4.7. CAPITAUX PROPRES19	
4.8. ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES19	
4.9. CHARGES A PAYER20	
4.10. PRODUITS A RECEVOIR20	
4.11. COMPTES DE REGULARISATION.....20	
4.11.1. Charges constatées d'avance20	
4.11.2. Produits constatés d'avance . 21	
4.11.3. Ecarts de conversion..... 21	
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT22	
5.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....22	
5.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION22	
5.3. FRAIS DE PERSONNEL.....22	
5.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT22	
5.5. REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....22	
5.6. RESULTAT FINANCIER23	
5.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL24	
5.8. IMPOT SUR LES BENEFICES.....24	
5.8.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité 24	
5.8.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôts..... 25	
5.9. CHARGES ET PRODUITS SUR LES ENTREPRISES LIEES25	
6. INFORMATIONS DIVERSES.....26	
6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....26	
6.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE 26	
6.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...26	
6.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION27	
6.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS27	
6.5.1. Engagements donnés 27	
6.5.2. Engagements reçus 27	
6.5.3. Engagements de loyers 27	
6.5.4. Engagements de crédit-bail .. 28	
6.6. PARTICIPATION DES SALARIES ET INTERESSEMENT.....28	



Signature

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

ORANGE BUSINESS SERVICES SA a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'Etranger :

- Tous conseils, études et assistance de prestations diverses, notamment en matière de relations publiques et de marketing, gestion, administration, analyse et contrôle financier, toutes interventions en matière de formation de personnel par stage ou autrement, tant au profit de sociétés ayant le même objet ou un objet similaire, que dans des sociétés dans lesquelles elle détient une participation.
- toutes fournitures et prestations dans le domaine informatique,
- l'acquisition, la souscription et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières négociables émises par des sociétés par actions et de droits sociaux ou de parts d'intérêt de sociétés d'autres formes, françaises ou étrangères, en particulier la prise de participations industrielles et commerciales, principalement dans les domaines de l'informatique et les procédés industriels,
- l'achat, l'échange, la location, la gestion, la construction et l'aménagement de tous immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet,
- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

- Le 1^{er} janvier 2019, la Société a absorbé par voie de fusion simplifiée 7 de ses filiales françaises :
 - o Orange Applications for Business
 - o Orange Cloud for Business
 - o Orange Connectivity and Workspace services
 - o Orange Consulting
 - o Orange Healthcare
 - o Neocles Corporate
 - o OCEAN
- Le 21 janvier 2019, un nouveau Président du conseil d'administration a été nommé, il s'agit de Monsieur Gervais Pellissier.
- Le 16 septembre 2019, le Directeur Général Délégué, Monsieur Gilles Prunier a démissionné de son mandat.
- Le 14 novembre 2019, un nouveau Directeur Général Délégué en charge de la direction des fonctions et projets transverses et services partagés a été nommé. Il s'agit de Monsieur Laurent Sicart.
- En application de sa stratégie de développement dans la cyberdéfense, la Société a procédé à deux acquisitions majeures au cours de l'exercice :
 - Le 31 janvier 2019, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital du Groupe SecureData qui est le plus grand fournisseur indépendant de services de cybersécurité au Royaume-Uni, premier marché d'Europe un acteur majeur de la cyber-sécurité au Royaume.
 - Le 8 juillet 2019, la Société a fait l'acquisition de 100% du capital du Groupe SecureLink, premier acteur indépendant de cybersécurité en Europe et présent en Suède, en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Danemark et en Norvège
- La Société a renforcé sa participation dans le groupe Business & Décision, acteur majeur de la transformation digitale et spécialiste de Business Intelligence et de science des données (Data Science). Au 31 décembre 2019, elle détient 93.62% du capital social de cette dernière.



- A des fins de simplification juridique, la Société a procédé aux opérations de restructuration des filiales étrangères suivantes :

En Belgique :

- OAB Belgium (activité Digital & Data), filiale à 100% a cédé ses titres de la société Orange Cyberdefense Belgium à OBS SA. Cette opération est la première étape au transfert des activités d'OAB Belgium à OBS Belgium avant sa liquidation.
- Liquidation de la filiale Log*In Consultants Belgium BVBA (sans activité) le 20 décembre 2019 après réalisation d'une augmentation de capital souscrite par OBS SA.

En Norvège :

- Dans le cadre de la simplification de l'organisation juridique du groupe Basefarm, les sociétés Basefarm Holding AS et Basefarm Group AS ont été fusionnées dans la société opérationnelle Basefarm AS. Cette opération a nécessité la recapitalisation préalable de Basefarm Holding à hauteur de 600 millions de NOK, intégralement souscrits par la Société. A l'issue de cette opération, la société détient 100% du capital de la société Basefarm AS.

Afin d'accompagner sa stratégie de développement, les opérations de financement suivantes ont été réalisées :

- Le 31 janvier 2019, la Société a souscrit une ligne de crédit de 235m€ auprès d'Orange SA à échéance 31/01/2022. Au 31/12/2019, le montant tiré sur cette ligne s'élevait à 80M€.
- L'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2019 a autorisé l'augmentation de capital social de la Société, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles avec Orange SA, d'un montant de 581 M€ portant son capital à 1 063 592 809,20 €.

1.3. Comparabilité des comptes

Les opérations de fusion au 1er janvier 2019, avec les filiales suivantes détenues à 100% par la Société : Neocles Corporate, OCEAN, Orange Applications for Business, Orange Cloud for Business, Orange Consulting, Orange Connectivity and Workspace services et Orange Healthcare, ont les impacts suivants sur la lecture comparative des états financiers de la société pour l'exercice 2019 :

Impact Bilan (K€)	Impact Chgt Périmètre activités	Impact Bilan (K€)	Impact Chgt Périmètre activités
<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Immobilisations incorporelles	85 958	Amortissements dérogatoires	
Immobilisations corporelles	27 179	Provisions pour Risques et Charges	29 893
Immobilisations financières	20 698	Dettes fournisseurs	253 482
Total actif immobilisé	133 835	Autres dettes	101 599
Stocks	10 887	Compte courant	
Créances clients	232 410	Passif total	384 975
Autres créances	81 736		
Trésorerie	8 001	Actif net	81 895
Actif total	466 870		

Impact Résultat : Données sociales à fin décembre 2018 (K€)	Impact Chgt Périimètre activités
Chiffres d'affaires (sans neutralisation interco)	705 993
Résultat d'exploitation	-23 485
Résultat net	-26 153

Malis et bonis de fusion comptabilisés au 01/01/2019

Sociétés absorbées	MALI / BONI (K€)			
	Valeur nette comptable des titres	Actif net transféré	Mali	Boni
Orange Cloud for Business	77 397	- 19 472	96 869	-
Orange Consulting	11 476	13 688	-	2 211
Orange Healthcare	20	- 6 846	6 866	-
Néoclès	18 006	1 575	16 431	-
OAB	33 652	43 754	-	10 102
OCWs	31 483	42 811	-	11 328
Ocean	22 874	6 385	16 489	-
	194 909	81 895	136 655	23 642
Mali OCEAN affecté chez OBS SA			- 18 081	-
TOTAL			118 574	23 642

(Cf. infra, notes relatives aux actifs immobilisés et aux capitaux propres)

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 12 mars 2020, la Société a déposé un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société Business & Décision non encore détenues, soit 6,38% du capital et 6,58% des droits de vote. Sous réserve de la décision de conformité de l'AMF concernant ce projet d'offre, il sera suivi de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 d'urgence sanitaire publique mondiale. Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture n'ayant pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la date de clôture, le 31 décembre 2019.

Le principal impact attendu de la crise sanitaire est son incidence possible sur le chiffre d'affaires des activités de la Société et de ses filiales, dont l'importance dépend de leur nature et de leur géographie, outre la durée des mesures de confinement et le rythme de la reprise économique au sortir de la pandémie.

Compte tenu des incertitudes quant à la durée des périodes de confinement en France et en Europe, et des conséquences de l'actuelle crise sanitaire sur l'environnement économique, les impacts ne sont

pas quantifiables précisément à ce jour. Pour autant la direction estime que la trésorerie de la Société est suffisante pour y faire face et qu'ils ne sont pas de nature à remettre en cause les principales estimations comptables dans les comptes 2019 que sont l'appréciation de la valeur d'inventaire des écarts d'acquisition, des titres de participation, et des provisions pour risques et charges.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2016-07 du 14 novembre 2016 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée
ORANGE BUSINESS SERVICES SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.
- Frais de développement
Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.
Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.
- Logiciels
- Fonds commercial
Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow. Les malis de fusion sont inclus dans la valorisation du fonds de commerce.
- Malis techniques de fusion : Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions ont fait l'objet au 1er janvier 2016 d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents. Lorsque ces malis techniques de fusion n'étaient pas affectables de façon fiable aux actifs corporels (2187), financiers (278) ou circulants (478) ; ils ont été affectés à l'actif incorporel « fonds de commerce (208).

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie économique suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement (nb années)
Production immobilisée	1 à 5 ans
Frais de développement	1 à 5 ans
Logiciel	1 à 5 ans
Fonds de commerce	Non amorti

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n° 2013/34/UE du 26 juin 2013.

Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie économique suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement (nb années)
Constructions	5 à 15 ans
Installations techniques, mat.outillage	5 à 15 ans
Install. générales agencets, aménagts	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	2 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

3.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient d'origine. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la société. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et moyen terme. En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- le prix d'achat des biens,
- les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- coût de la transformation (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxe et la valeur de recouvrement estimée.

3.4. Opérations en devise

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

À la clôture, les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture ou, le cas échéant, sur la base du cours de couverture. Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés en écarts de conversion actifs ou passifs suivant qu'il s'agit de pertes latentes ou de gains latents. Les écarts de conversion actifs (pertes latentes) font l'objet d'une provision pour risque d'égale montant.

3.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

3.6. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant de ORANGE BUSINESS SERVICES SA, ouvert dans les livres d'Orange SA, a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

3.7. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.8. Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

- Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.
- La société a choisi de comptabiliser ses engagements de retraite.
Le montant provisionné est calculé en fonction de l'ancienneté et du salaire des salariés à l'âge de la retraite. Cette provision résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie, le turnover et les hypothèses économiques suivantes :
 - Age de départ à la retraite : Age de départ à la retraite au plus tôt (entre 60 à 62 ans)
 - Taux d'actualisation : 0.7 %
 - Augmentation salariale moyenne annuelle : 2%

3.9. Reconnaissance du revenu

3.9.1. Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes.

3.9.2. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux ; L'estimation de l'avancement est faite sur le temps passé, comparé au temps total prévu à terminaison du contrat ou sur les coûts de production constatés comparés aux coûts totaux prévus à terminaison du contrat. Les temps ou les coûts à terminaison incluent la réalisation de la garantie le cas échéant. L'avancement fait l'objet d'une ré-estimation mensuelle.

Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

3.9.3. Les contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

3.9.4. Les activités de négoce

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus

3.9.5. Les activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- du matériel et des licences logicielles ;
- des services associés : développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation ;
- de la maintenance.

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier.

c. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (matériel, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable au matériel est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence au prix facturé aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant du matériel, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

3.9.6. Comptabilisation et présentation au bilan

Lorsque le chiffre d'affaires comptabilisé est supérieur aux factures émises sur un même contrat, le solde présenté TVA comprise ou hors TVA (si exportation) figure au bilan à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et autres débiteurs » ;

Lorsque le chiffre d'affaires comptabilisé est inférieur aux factures émises sur un même contrat, le solde est porté hors TVA au passif du bilan à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes ».

3.10. Dérogations aux principes généraux

3.10.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.10.2. Changements de méthode de présentation

De par l'évolution de l'objet social de la société, les frais d'acquisition des titres de participations sont comptabilisés depuis cet exercice en résultat exceptionnel à la rubrique « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ». Ils étaient présentés jusqu'à fin 2018 dans le résultat d'exploitation à la rubrique « honoraires divers ».

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	332	48 128	2 702			51 162
Fonds de commerce et Malis techniques après affectation (2)		205 353				205 353
Autres postes d'immobilisation incorporelles (2)	3 537	91 293	13 138		1 687	106 291
Total 1 Incorporelles	3 879	344 774	15 840		1 687	362 806
Terrains						
Constructions sur sol propre		6				6
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions installations, agencements.....	697	18 010	802		339	19 170
Installations générales et agencements						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport		97				97
Matériel de bureau et informatique, mobilier	791	102 245	12 636		10 903	104 769
Emballages récupérables et divers						
Total 2 Corporelles	1488	120 358	13 438		11 242	124 042
Immobilisations corporelles en cours (1)	35	123	831			989
Total 3 Encours Corporelles	35	123	831			989
Acomptes						
TOTAL	5 402	465 255	30 109		12 929	487 837

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

(2) En application du règlement n°2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion existant au 1/1/2019 ont été affectés comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Solde au 31/12/2018	Sociétés absorbées 2019	Malis techniques 2019	Solde au 31/12/2019
Fonds de commerce	0	12 153	0	12 153
Malis techniques relatifs à des fusions simplifiées ou TUP antérieures au 01.01.2019	19 250	90 880	0	110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019	0	0	118 574	118 574
Fonds de commerce et Malis techniques de fusion avant affectation	19 250	103 033	118 574	240 857
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :				
- Fonds de commerce		56 545	136 655	193 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud		34 335		34 335
- Immobilisations financières – Titres de participation - Ocean	18 081		-18 081	0
- Immobilisations financières – Titres de participation – Orange Cyberdéfense	1 169			1 169
Solde des malis techniques après affectation	0	0	0	0
Fonds de commerce après affectation des malis	0	68 698	136 655	205 353
Malis techniques affectés aux Autres immobilisations incorporelles	0	34 335	0	34 335
Malis techniques affectés aux Autres immobilisations financières	19 250	0	-18 081	1 169

(*) cf. note 1.3 comparabilité des comptes

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	332	41 719	3 113		45 164
Autres immobilisations incorporelles	2 671	44 583	6 598	1 687	52 165
Total 1	3 003	86 302	9 711	1 687	97 329
Terrains					
Constructions	651	10 857	1 834	339	13 003
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport		97			97
Matériel de bureau informatique, mobilier	708	81 532	12 657	10 903	83 994
Emballages récupérables et divers					
Total 2	1 359	92 486	14 491	11 242	97 094
TOTAL	4 362	178 788	24 202	12 929	194 423

4.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions sur immos incorporelles		35 859		528	35 331
Provisions sur immos corporelles		824		819	5
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations	95 573	-94 068		468	1 036
Provisions autres immos financières		36			36
TOTAL	95 573	-57 349	0	1 815	36 408

4.3. Acquisitions et cessions des immobilisations financières

Chiffres exprimés en K€	Valeur Brute		Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute		Provision	Valeur Nette au 31/12/2019
	au 31/12/2018				au 31/12/2019			
		Sociétés absorbées						
Participations évaluées par mise en équivalence								
Autres participations	665 358	-251 590	573 369	1 372	985 765	1332	984 433	
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières (1)	19 250	-16 654	31	0	2 627	36	2 591	
TOTAL	684 608	-268 244	573 400	1 372	988 392	1 368	987 024	
<i>(1) dont mali technique affecté</i>	<i>19250</i>	<i>-18081</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1169</i>		<i>1169</i>	

4.4. Provision pour amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Amortissements dérogatoires	194				194
TOTAL	0	0	0	0	0

Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

4.4.1. Etat des stocks et en-cours

Chiffres exprimés en K€	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2019
Matières premières	408		408
Marchandises	17 359	4 533	12 826
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Acomptes versés sur commandes			
TOTAL	17 767	4 533	13 234

4.4.2. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Matières premières					
Produits finis					
Marchandises		2 964	4 324	2 755	4 533
TOTAL	0	2 964	4 533	2 755	4 533

4.5. Comptes de créances et dettes

4.5.1. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 414 732 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 458		1 458
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 458		1 458
ACTIF CIRCULANT :	413 276	401 201	12 075
Clients	324 569	324 569	
Clients douteux	2 307	2 307	
Personnel et comptes rattachés	68	68	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	37 821	37 821	
Groupe et associés (*)	22 409	10 868	11 308
Débiteurs divers	3 004	3 004	
Charges constatées d'avance	23 331	22 564	767
TOTAL	414 734	401 201	13 533
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

(*) compte courant d'intégration fiscale avec le groupe Orange : 22 409 k€

4.5.2. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Poste : Clients douteux	348	1 479	541	604	1 764
Poste : Autres créances	88	481			569
TOTAL	436	1 960	541	604	2 333

4.5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES (en K€)	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	80 064	64	80 000	
Acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	199 832	199 832		
Personnel et comptes rattachés	38 399	38 399		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 331	34 331		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	44 339	44 339		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 527	3 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	905	905		
Groupe et associés	12 623	12 623		
Autres dettes (*)	18 910	18 910		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	48 307	47 979	328	
TOTAL	481 237	400 845	80 328	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

(*) les autres dettes comprennent les compléments de prix

4.5.4. Créances et dettes sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en K€	Actif Au 31/12/2019	Passif Au 31/12/2019
Clients et comptes rattachés	146 726	13 987
Provision Clients douteux		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 590	72 211
Autres créances d'exploitation	2 475	
Autres dettes d'exploitation		
Comptes courants intégration fiscale	22 176	
Comptes courants Orange SA		12 623
Comptes de régularisation		
Total Groupe et Associés	171 021	98 821

4.6. Capitaux propres

Le capital social se compose de 574 915 032 actions de valeur nominale 1.85 €.

Durant l'exercice écoulé, une opération sur capital est intervenue. L'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2019 a autorisé et constaté l'augmentation de capital de la Société, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles, d'un montant de 580 664 182,32 €, par élévation du nominal passant de 0,84€ à 1,85€, et portant ainsi le capital social d'un montant de 482 928 626,88 € à un montant de 1 063 592 809,20 €.

Affectation des résultats de l'exercice :

Les comptes de l'exercice 2018 ont fait apparaître un résultat de -9 409K€. Selon la décision de l'AGO du 15/05/2019 statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Report à nouveau débiteur : - 9 409K€

Variations des capitaux propres (en K€)	Au 31/12/2018	Variation	Affectation du résultat	Résultat 2019	Au 31/12/2019
Capital	482 929	580 664			1 063 593
Prime d'émission, de fusion, d'apport	69 705	(*) 23 642			93 346
Réserves réglementées					
Réserves légales	566				566
Autres réserves					
Report à nouveau	17 318		-9 409		7 910
Résultat de l'exercice	-9 409		9 409	-13 859	-13 859
Distribution de dividendes	0				
Provisions réglementées	194				194
TOTAL	561 303	604 306	0	-13 859	1 151 749

(*) cf. note 1.3 comparabilité des comptes : les variations de primes de fusion correspondent aux bonis de fusion générés le 01 janvier 2019

4.7. Etat des provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Sociétés absorbées	Dotations	Reprises (Prov. Utilisées)	Reprises (Prov. Non utilisées)	Au 31/12/2019
Provisions pour litige		8	4 529			4 537
Provisions pour garantie Clients		415	726	415		726
Provisions pour perte de marchés à terme						
Provisions pour amendes pénalité						
Provisions pour pertes de change		65	86	65		86
Autres provision pour risques	2 372	14 293	1 579	7 573		10 671
Total provision pour risques	2 372	14 781	6 920	8 053	0	16 021
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 850	14 157	6 879	754		22 132
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretiens						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	45	954	64	461		602
Total provision pour charges	1 895	15 111	6 943	1 215	0	22 734
TOTAL	4 267	29 892	13 863	9 267	0	38 755

La dotation à la provision d'indemnité de départ à la retraite tient compte d'écarts actuariels de 5 875K€

L'accord Temps Partiel Sénior signé en 2009 a été complété par un nouvel accord signé le 31/12/2012, qui prévoit un dispositif d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 5 ans, s'adressant aux fonctionnaires et contractuels éligibles à une retraite dans les 3 ou 5 ans et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Le 23 décembre 2015, un nouvel accord intergénérationnel a été signé prorogeant l'accord de 2012 d'un an et rend ainsi accessible ce dispositif aux salariés qui partiront à la retraite en 2019, 2020 ou 2021. Cette provision est retraitée dans le résultat fiscal.

4.8. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques (en K€)	Au 31/12/2019	Sociétés absorbées	Au 31/12/2018
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 174	98 714	6 555
Dettes fiscales et sociales	3 526	2 675	1 894
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	434	685	75
Autres dettes	4 070	3 490	7
DETTES	169 204	105 564	8 531

4.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Sociétés absorbées	Au 31/12/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	578	900	
Produits à recevoir	48 307	45 685	
Clients – Factures à établir	81 518	74 440	1 912
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements			
Intérêts courus sur compte courant			
TOTAL	130 403	121 025	1 912

4.10. Comptes de régularisation

4.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 23 331 €.

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Sociétés absorbées	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	23 331	18 767	156
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL	23 331	18 767	156

4.10.2. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Sociétés absorbées	Au 31/12/2018
Produits d'exploitation	48 307	45 811	
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
TOTAL	48 307	45 811	0

4.10.3. Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	En K€		En K€
Diminution des créances	83	Diminution des dettes	227
Augmentation des dettes	3	Augmentation des créances	
TOTAL	86	TOTAL	227

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	157 726	1 401	159 126	
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	578 533	10 777	589 310	16 477
Chiffre d'affaires	736 259	12 178	748 436	16 477
%	98.37 %	1.63 %	100,00 %	

5.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Production stockée	-80	
Production immobilisée	13 778	
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	14 651	109
TOTAL	28 349	109

5.3. Frais de personnel

Au 31/12/2019 les charges de personnel s'élèvent à 309 756K€.

5.4. Frais de recherche et développement

- Inscription à l'actif et mises en service :

Des frais de développement de logiciels autonomes ou de plateformes de services ont été inscrits à l'actif à hauteur de 13 773K€.

Des frais de développement de logiciels autonomes ont été mis en service sur l'exercice 2019 à hauteur de 2 702K€. Les logiciels autonomes toujours en cours au 31 décembre 2019 s'élèvent à 10 900 K€.

- Dépenses de recherche et de développement :

Un programme de valorisation de crédit d'impôt recherche est mis en œuvre.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de recherche et de développement à hauteur de 7 126 k€. Ces frais correspondent aux frais de personnel chargés à hauteur de 4 819k€ et aux frais de fonctionnement pour 2 512 K€.

Le crédit d'impôt recherche valorisé et comptabilisé pour 2019 est de 2 137 K€.

5.5. Rémunération des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 278K€ pour la certification des comptes sociaux.

5.6. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 30 342 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (en K€)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
PRODUITS FINANCIERS	32 641	27
Produits financiers de participations	30 740	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	79	27
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 605	
Différences positives de change	216	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	2 299	848
Dotations financières aux amortissements et provisions	291	17
Intérêts et charges assimilées	1 651	831
Différences négatives de change	357	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	30 341	-821

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Montant
- Dividendes Groupe	30 740
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	30 740

Sociétés concernées	Dividendes reçus
OAB Belgium	30 255
Telefact	485

5.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -9 869 K€ s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (enK€)	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 235	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 133	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 104	-388
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 786	-4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 423	4
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	895	388
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 869	-388

5.8. Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Société est intégrée fiscalement dans le Groupe Orange SA. Les sociétés intégrées déterminent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun, calculée sur leurs résultats propres en tenant compte des déficits nés avant et depuis leur entrée dans le Groupe fiscal Orange SA. L'économie d'impôt éventuellement réalisée par le groupe est liée à la prise en compte du déficit subi par la filiale. Cette économie d'impôt est conservée par Orange SA :

- Soit temporairement dans l'hypothèse où la filiale après avoir été déficitaire redevient bénéficiaire, auquel cas Orange SA rétrocède à sa filiale l'économie d'impôt antérieurement réalisée,
- Soit définitivement dans l'hypothèse où la filiale reste structurellement déficitaire.

5.8.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Ventilation de l'impôt sur les sociétés exprimés en K€	Résultat avant impôt	Impôt sociétés	Résultat net
Résultat courant	- 6 131		- 6 131
Résultat exceptionnel	- 9 869		- 9 869
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	13		13
Crédit d'impôt		2 153	2 153
TOTAL	- 15 987	2 153	- 13 834

Crédit d'impôts :

- Crédit d'impôt recherche 2019 : 2 138K€

5.8.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôts

Les montants ci-dessous s'entendent comme si la société était imposée séparément, c'est-à-dire en l'absence d'intégration fiscale. Le taux d'imposition utilisé est de 28 %.

Nature des différences temporaires (en K€)	Assiette à la clôture de l'exercice	Impôt à la clôture de l'exercice (1)
(+) Provisions réglementées :		
(+) Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés :		
Gains de change latents (ECP)	227	-6
(+) Charges non déductibles temporairement :		
Ecart de conversion passif	86	24
Provision pour pertes à terminaison	593	166
Provision pour indemnité de départ à la retraite	6 810	1 906
Provision pour Temps Partiel Sénior	69	19
Participation		
Contribution sociale de solidarité	1 167	327
Provision dépréciation des stocks	4 323	1 210
Provision dépréciation des créances Clients	378	106
Autres provisions pour risques	6 000	1 680
Honoraires d'acquisition	6 116	1 712
QP Résultat de la SCI	221	62
Participation à l'effort construction	909	255
(+) Déficit fiscal :		
Déficit fiscal	44 347	12 417
TOTAL	71 426	19 878

(1) Montant négatif = dette future d'impôt / montant positif = créance future d'impôt

5.9. Charges et produits sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en K€	Charges Au 31/12/2019	Produits Au 31/12/2019
Chiffre d'affaires		454 451
Sous-traitance	98 519	
Loyers	25 930	
Personnel	309 613	
Autres charges/Produits d'exploitation	288 038	27 453
Charges/Produits financiers		1 597
Charges/Produits exceptionnels	11 896	2 235
IS/CI intégration fiscale		1 920
Total Groupe et Associés	-733 995	487 656

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2019	Effectif
Cadres	3 463
Agents de maîtrise, techniciens et employés	69
Apprentis	69
TOTAL	3 601

6.2. Identité de la société mère consolidante

ORANGE BUSINESS SERVICES SA est une filiale de Orange SA. Orange SA consolide Orange Business Services SA et ses filiales par intégration globale.

6.3. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat (K€)	Résultat Net (K€)
Telefact	915 570	70%	4 176	788
CNTP-DOCAPOSTE-BPO	101 770	34%	1 425	706
SDH Holdco Limited	113 134	100%	- 2752	-123
SL Bidco B.V.	2 053	100%	-17 961	-776
Basefarm Holding AS	513 657 923	100%	442	16 309
SCI Groupe Silicomp	119	99%	853	221
Orange Applications for Business Belgium	61 499	100%	2 268	30 431
Orange Cyberdefense Belgium SA	3 998	100%	10 429	3 754
Orange Applications for Business Singapor Pte Ltd	1 875 591	100%	-126	-1 512
Enovacom Development SAS	7 500 150	100%	10 146	364
BUSINESS & DECISION SA	7 379 807	94%	32 581	-207
Log in Consultants Nederland B.V.	360	100%	1 698	1 680
Log in Consultants Germany GmbH	1	100%	1 989	1 964
Orange Cyberdefense (ex ATHEOS)	3 050 528	100%	67 510	2 128
E-BTP	500	5%	Participation non significative	Participation non significative

6.4. Rémunération des organes d'administration

Non applicable.

6.5. Engagements financiers

6.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	2019	Sociétés absorbées	2018
Achat de devise à terme	13 891		
Garanties d'actif et de passif dans le cadre de cessions	8 900		8 900
Clauses de compléments de prix (Earn out)	0		3 050
Cautions bancaires sur lignes de crédit court terme		773	
Cautions bancaires en garantie d'emprunts	1 330	3 318	
	24 121	4 091	11 950

6.5.2. Engagements reçus

Engagements reçus	2019	Sociétés absorbées	2018
Engagements d'achats et clause d'earn out			
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisitions	318 191		136 420
Commandes clients reçues	6 684	33 378	
Gage de créance de carry back			
Garanties de bonnes fins sur contrats			
Nantissement de titres en garantie d'emprunts			
	324 875	33 378	136 420

6.5.3. Engagements de loyers

Engagements donnés	2019	Sociétés absorbées	2018
Engagements de loyers : Véhicules	2 754	3 413	60
Engagements de loyers : Matériels Informatiques	1 088	214	
Engagements de loyers : Immobiliers	24 425	32 849	
	28 267	36 476	60

6.5.4. Engagements de crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisa tions	Total
VALEUR D'ORIGINE					
Cumul exercices antérieurs				4	4
Exercice en cours					
Cumul au 31/12/2019				4	4
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				2	2
Exercice en cours				1	1
Cumul au 31/12/2019				3	3
VALEURS NETTES					
Cumul exercices antérieurs				2	2
Exercice en cours				-1	-1
Cumul au 31/12/2019				1	1

Engagements de crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisa tions	Total
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours		4			4
Cumul au 31/12/2019		4			4
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
A un an au plus		4			4
A plus d'un an et moins de 5 ans		14			14
A plus de cinq ans					
Cumul au 31/12/2019		18			18

6.6. Participation des salariés et intéressement

La participation des salariés au titre de l'exercice 2019 est de 0 K€.

L'intéressement comptabilisé au titre de l'exercice 2019 s'élève à 3 294 K€.

ORANGE BUSINESS SERVICES SA
1 Place des droits de l'homme
93200 LA PLAINE ST-DENIS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. et'.

ORANGE BUSINESS SERVICES

Société Anonyme au capital de 1 063 592 809,20 euros
Siège social : 1, place des Droits de l'Homme – 93210 La Plaine Saint-Denis
345 039 416 R.C.S. BOBIGNY

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2020

1^{ère} RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de -13 859 K€.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 998 119 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 279 473 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

2^{ème} RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de -13 859 K€ au compte report à nouveau qui après affectation se solde à un montant de - 5 949 855,63 euros.

L'Assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées

[...]

6^{ème} RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées

Copie certifiée conforme
M. Gervais PELLISSIER - Président du conseil d'administration

